DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 JANVIER 2021

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Covid-19 : campagne de vaccination — financement des déplacements des Saint-Germanois de 75 ans et plus

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 29 janvier 2021 par voie d'affichages notifié le transmis en sous-préfecture le 29 janvier 2021 et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 janvier 2021



L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germainen-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 janvier deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS. Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET*. Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI. Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Monsieur FOUCHET présent à partir du dossier 21 A 03

Avaient donné procuration :

Monsieur BASSINE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Madame FRABOULET à Monsieur RICHARD
Monsieur GREVET à Monsieur BENTZ

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20210128-21-A-16-DE Date de télétransmission : 29/01/2021 Date de réception préfecture : 29/01/2021 N° DE DOSSIER: 21 A 16

OBJET: COVID 19: CAMPAGNE DE VACCINATION - FINANCEMENT DES

DEPLACEMENTS DES SAINT-GERMANOIS DE 75 ANS ET PLUS

RAPPORTEUR: Madame NICOLAS

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Une campagne de vaccination a été lancée fin décembre 2020 par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite participer activement à cette campagne en installant un centre de vaccination sur la commune et en accompagnant les personnes prioritaires souhaitant bénéficier de cette vaccination.

A cet effet, dès l'ouverture du centre, la prise en charge des Saint-Germanois à vacciner sera organisée via des circuits dédiés de la navette municipale « séniors » ou via les taxis de la Ville avec une participation financière de la commune.

En accord avec l'association des artisans taxis radios de Saint-Germain-en-Laye, la Ville va ainsi prendre en charge 10 € par trajet pour les Saint-Germanois de 75 ans et plus souhaitant se rendre au centre de vaccination.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la prise en charge par la Ville d'une participation forfaitaire de 10 € par trajet pour les Saint-Germanois de 75 ans et plus se rendant au centre de vaccination COVID 19.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE la prise en charge par la Ville d'une participation forfaitaire de 10 € par trajet pour les Saint-Germanois de 75 ans et plus se rendant au centre de vaccination COVID 19.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye